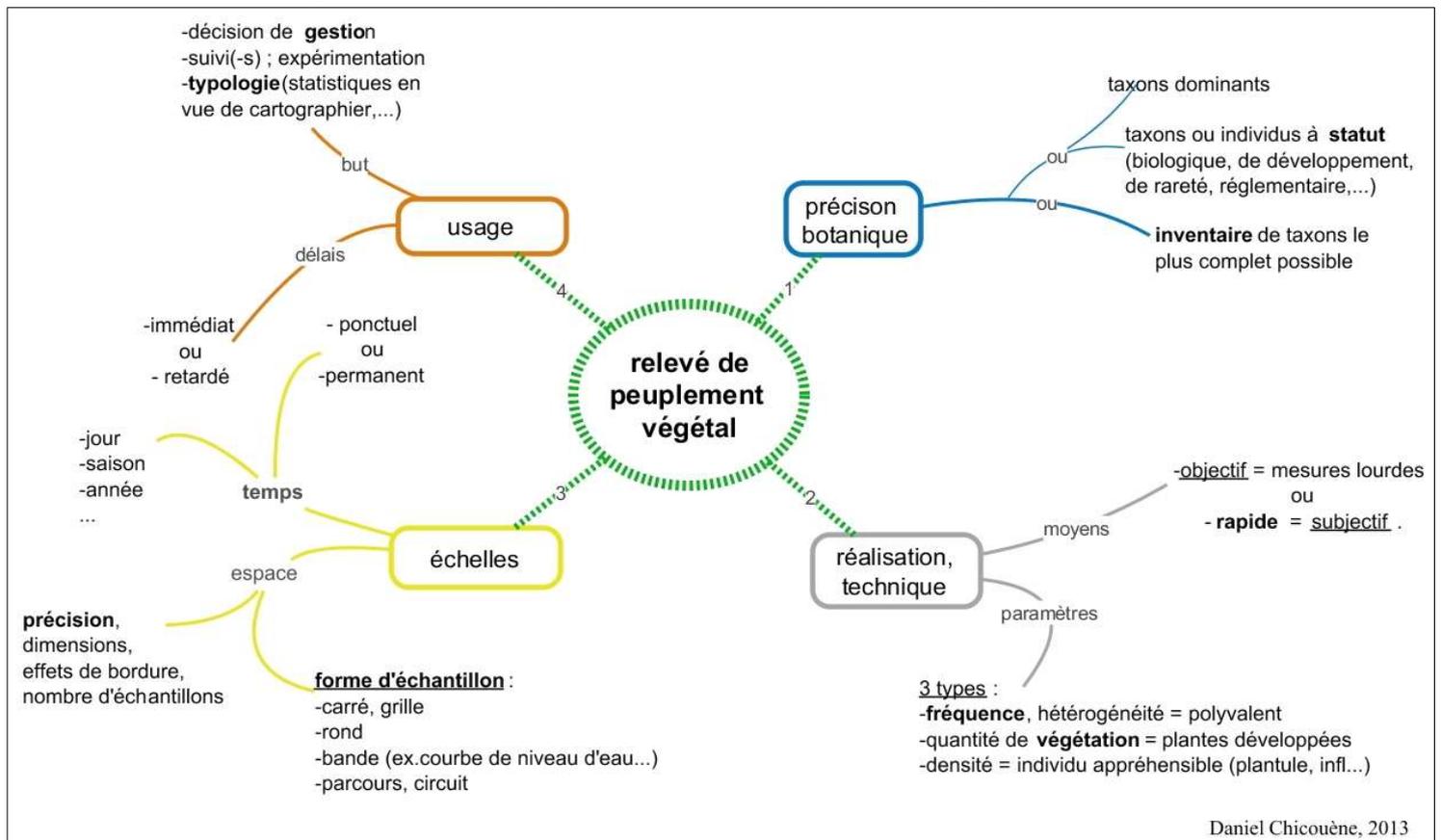


Méthodes descriptives des peuplements végétaux ; & évaluation des populations de plantes.

(dernière mise à jour mars 2023, Daniel Chicouène, dc.plantouz)

<u>Plan de cette page :</u>	p. :	à jour :
Fig. 1 : <u>Problématique du relevé</u> de peuplement végétal	1	2013
1- Aperçu des méthodes de caractérisation d'un peuplement végétal	2	nov.2021
1.1.généralités ;	3	"
Tableaux méthodes, recouvrement de BRAUN-BLANQUET (1936)	5	2016
Fig. Les 3 paramètres possibles d'un peuplement et leurs relations.	"	juil 2021
1.2. distinction entre végétation et flore	6	mars 2023
1.3. Représentativité de l'échantillonnage	7	avril2019(juil22)
1.4.nombre d'échantillons par station	"	2016
1.5.le parcours de station	"	"
1.6. relation fréquence / recouvrement ; cas des plantules par estimation visuelle	8	"
1.7.méthodes permanentes / destructrices	"	"
1.8.cas des relevés forestiers	"	"
1.9.remarques sur la " stratification "	"	"
1.10.les évaluations d' une population	9	"
(pour formulaires vierges à 2 échelles par parcours et leurs buts : pdf à part)	"	"
Tableau de relevés x taxons en histogramme	9	juil2018
2- Dépouillement d'un lot de relevés	10	2016
2.1.Ordonner un tableau "taxons x relevés".	"	"
2.2.Matrices statistiques, dont mesures permanentes	"	"
2.3.Présentation en chiffres vs. figures	11	"
3- La cartographie du peuplement végétal d'une station	12	"

Fig. 1 : Problématique du relevé de peuplement végétal aréal.



Daniel Chicouène, 2013

Parallèlement à l'étude aréale ou horizontale (soit avec projection verticale) des populations ou des peuplements, il est également possible techniquement de réaliser des descriptions verticales (stratification) de la végétation ou des peuplements ; les formes des échantillons et leur exploitation seront plus délicates à envisager.

Bibliographie :

CHICOUENE D., CORTES C., 1987 - Flore et végétation des marais de Moeze - Brouage, étude de la répartition. Action Concertée de Recherche sur les Marais de l'Ouest, Rennes, 33 p. [relevés selon courbes de niveau, AFC]

CHICOUENE D. 1991- Les mauvaises herbes des champs de grandes cultures: inventaire, biologie, écologie, dynamique des infestations en Bretagne. Thèse, Université de Rennes, 148 + 64 p.[parcours, matrices...]

CHICOUENE D., 1993 - Les régressions de mauvaises herbes en Bretagne et leurs causes. Colloque "Faut-il sauver les mauvaises herbes ?", Conservatoire Botanique National de Gap-Charance, 85-92. [distributions de coefficients d'abondance-dominance]

CHICOUENE D., 1997 - Paramètres de **suivis** biologiques et typologie de la colonisation d'une station chez les Cormophytes. *E.R.I.C.A., Bulletin de botanique armoricaine* 9 : 17-42. [cartographie, suivis]

CHICOUENE D., 1999 - Evaluation du **peuplement** de mauvaises herbes en végétation. I. Aperçu des méthodes utilisables. *Phytoma - La Défense des Végétaux* 522 : 22-24. [paramètres d'évaluation]

CHICOUENE D. 2000- Evaluation du peuplement de mauvaises herbes en végétation. II. Protocoles rapides pour un usage courant. *Phytoma - La Défense des Végétaux* 524 : 18-23. [formulaire à 2 échelles].

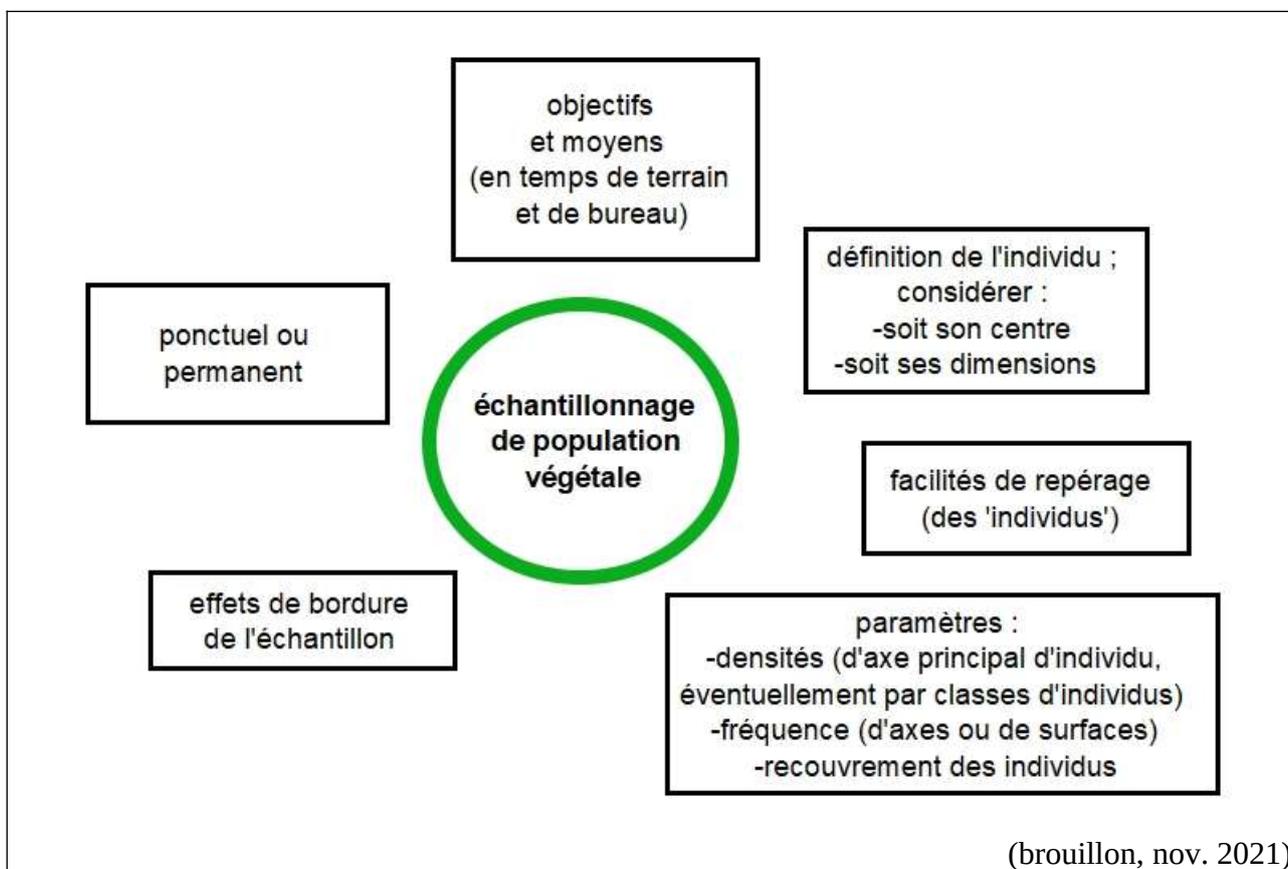
1 - Aperçu des méthodes de caractérisation d'un peuplement (ou d'une population)

c'est-à-dire de la quantité (et/ou proportion) de chaque (-certains) taxon dans une "station"
 Le relevé de peuplement est +- la juxtaposition de relevés de populations dans l'échantillon.

1.1.généralités pour la population d'un taxon :

Bien sûr, l'objectif (l'usage) va conditionner le protocole adopté (avec ses 3 éléments : la précision taxonomique, la réalisation technique et les échelles). En même temps, les protocoles possibles vont influencer la précision de l'objectif.

sémantique suggérée :	EVALUER	1) apprécier (approximativement)	déterminer
		2) estimer (par échantillonnage)	
		3) mesurer (précisément via une unité étalon définie)	



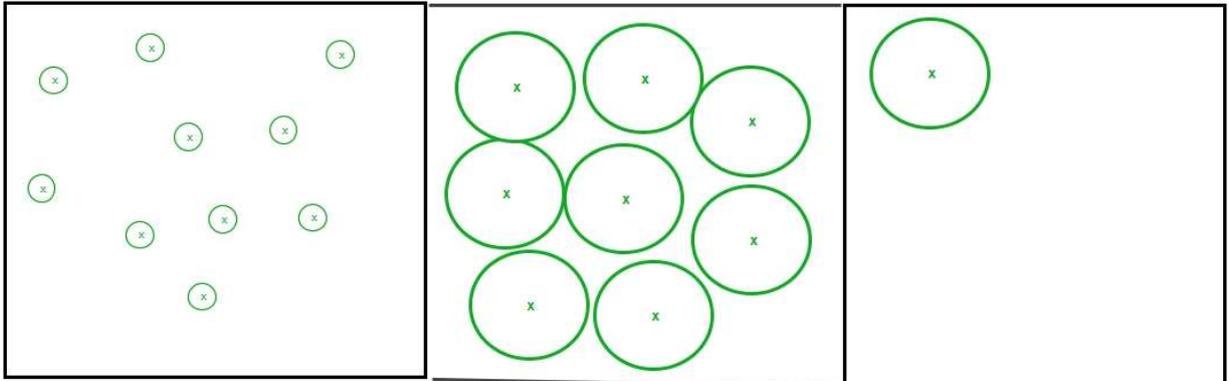
La définition ou considération de l'individu porte soit sur son centre (ex. insertion au substrat d'une pousse orthotrope, ou d'une inflorescence d'herbacée,...), soit sur sa quantité de végétation (recouvrement,...), ou alors il est fait abstraction de l'individu pour considérer directement la quantité de végétation du taxon.

Tableau comparatif de paramètres utilisables.		
Approche aréale. paramètres :	A) axes principaux d'individus	B) recouvrement d'individus
1) effectifs	+	-
2) fréquence (en effectif ou en végétation)	+	+
3) recouvrement cumulé des individus	-	+

La fréquence est le descripteur le plus polyvalent : s'applique tant à des relevés de densité d'individus qu'à des relevés de recouvrement ou autres.

A l'intérieur de chaque taxon ou population, en cas de grande variabilité (ex. de dimensions des individus), il est possible de distinguer des classes ou sous-populations (ex. d'âges ou hauteur ; par exemple pour une plante bisannuelle, distinguer les rosettes de l'année et les individus florifères en 2^e année).

3 exemples d'occupation de l'espace d'une station par une population :



1) plusieurs petits individus ; 2) plusieurs grands ; 3) rares grands

L'évaluation des taxons (ou populations) rares suppose une surface échantillonnée plus grande que pour les fréquents.

Pour la réalisation technique (pour des plantes fixées) :

3 grands groupes de paramètres peuvent être évalués : la quantité de végétation, la densité des individus, la fréquence du taxon (en considérant l'axe ou la surface occupée par individu).

a)-Les évaluations de la **fréquence** de chaque espèce sont utilisables partout ; elles donnent surtout une idée de l'hétérogénéité dans la station. Il est pratique d'avoir 100 échantillons par station pour exprimer les résultats en %. Pour une estimation visuelle (approximation), la grille n'est qu'imaginée. L'aire de l'échantillon élémentaire est déterminante du résultat.

Les échelles d'hétérogénéité peuvent être évaluées de diverses manières (autocorrélation spatiale de Chessel ; étude de variance sur échantillons placés sur les lignes diversement réparties dans la station).

b)-Les méthodes basées sur la **quantité de végétation** sont valables pour des plantes suffisamment développées.

c)-Par contre les évaluations de la **densité** s'appliquent principalement à des plantules ou éventuellement à d'autres situations où les individus restent faciles à compter (ainsi, pour des stolonifères, la densité de stolons -ramifiés- est un non sens). Parfois des densités d'inflorescences ou d'infructescences peuvent servir ; mais, comme les distances inter-

individuelles, ce sont plutôt pour des études de populations que de peuplement. Avec les **dénombrements**, diverses statistiques peuvent être réalisées : étude du type de distribution par les rapports moyenne/variance, soit l'agrégation, le hasard (désordre), régulier (très ordonné) ; et l'allure des histogrammes de distribution des effectifs par échantillon ; les échelles d'agrégation peuvent être évaluées par des grilles hiérarchisées, en relation avec l'autocorrélation spatiale. En général, l'agrégation est élevée ; autrement dit l'intervalle de confiance de la densité est grand.

	A) mesures précises	B) estimation visuelle
1) quantité de végétation	- biomasse (pesée) - biovolume (dans une éprouvette) - recouvrement (% , LAGERBERG, 1916) - recouvrement par numérisation d'images (LUTMAN P.J.W. ex. 1992,...) - points contacts (BRUCE LEVY, 1933 ; RIEPMA & al., 1963)	- échelle de biovolume par rapport à un témoin - échelles de recouvrement visuel en imaginant une projection au sol de chaque espèce (ex. BRAUN-BLANQUET, 1936*)
2) densité des individus	- dénombrements dans des placettes (CLEMETS, 1905,...) - distances inter-individuelles (paires au hasard, plus proche voisin, individu le plus proche d'un point au hasard) (Cottam & Curtis 1949 ; Greig-Smith 1957 ; Pielou 1974 ; Diggle, Besag & Gleaves 1976)	- échelles densitaires par placettes (ex. BARRALIS, 1976) - échelle densitaire Log. par parcours (CHICOUENE, 1991, 1997, 2000)
3) fréquence du taxon	- présence sur de nombreuses placettes (ex. CHESSEL)	- échelle de fréquence par parcours (ex. en proportion approximative de m2 de présence : CHICOUENE, 1997, 2000)

*** l'échelle de recouvrement de BRAUN-BLANQUET pour le relevé de peuplement végétal :**

"Le degré de recouvrement est déterminé par la projection verticale des organes aériens sur le sol et exprimé par la proportion... du terrain considéré par rapport à l'aire considérée..." (ALLORGE, 1922 p.48).

comprend 5 niveaux ou coefficients, appelés "**abondance-dominance**" :

La justification de ce nom composé "abondance-dominance" est qu'il a historiquement (début 20^e siècle) succédé et plus ou moins remplacé :

- les "5 coefficients d'**abondance**" (ressemblant à une fréquence subjective, allant de 5 "très abondant" à 1 "très rare")

- l'abondance relative ("**dominant**", "co-dominant",...).

(- taxon absent : on ne met rien ou on met "0" dans les tableaux comparatifs de relevés)

- 1 : recouvrement < 1/20

- 2 : de 1/20 à 1/4

- 3 : de 1/4 à 1/2

- 4 : de 1/2 à 3/4

- 5 : plus des 3/4

Il est à noter que cette échelle est présentée par son auteur avec **un seul chiffre significatif**. Malheureusement, des gens ont transformé cette échelle en %, c'est-à-dire avec 2 chiffres significatifs, ce qui est déraisonnable pour une estimation visuelle (de chaque espèce, tout comme pour l'estimation de la "végétation" ou des "strates" de certains auteurs).

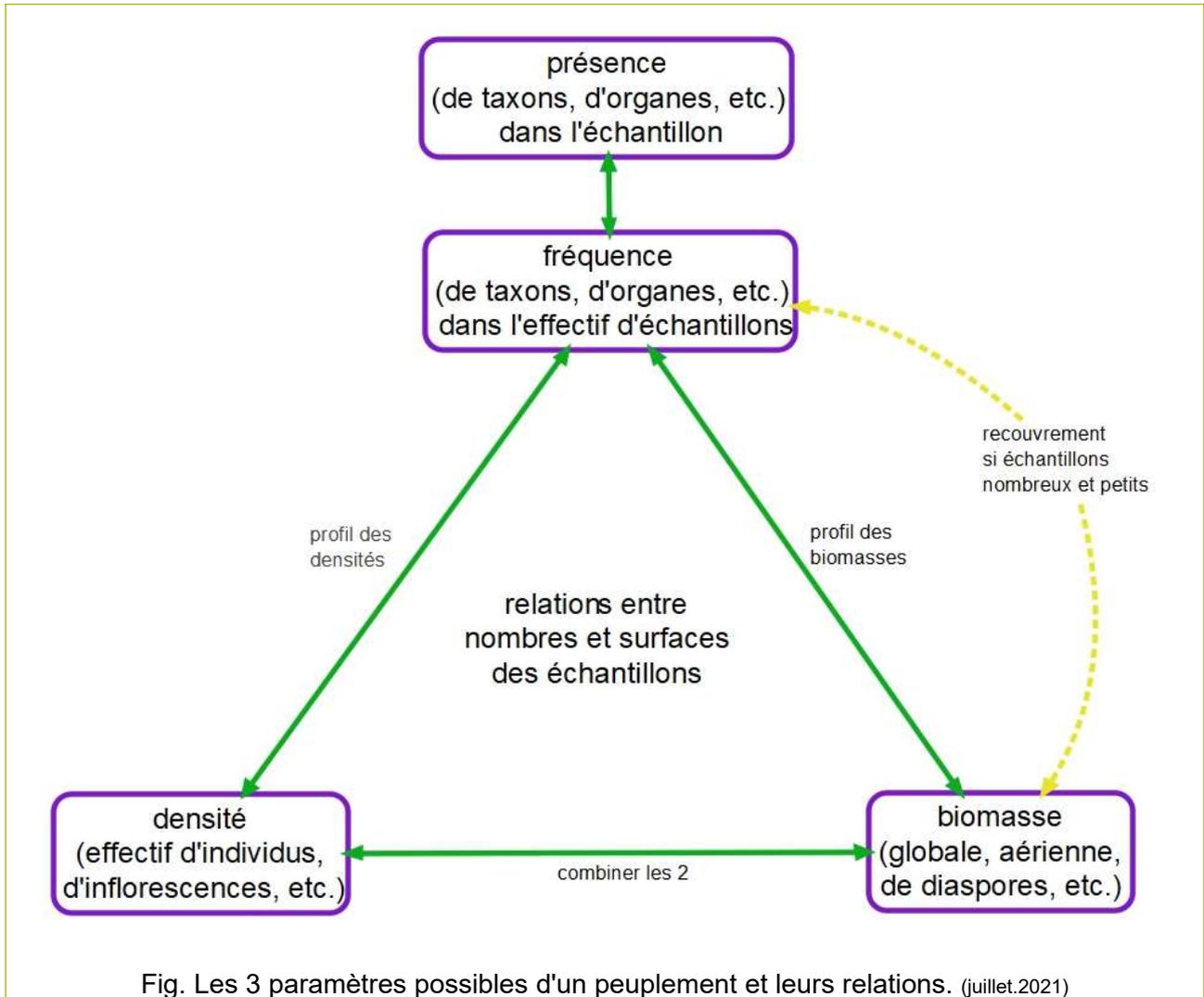
Cette échelle est souple d'utilisation quant à la forme du relevé (du carré au parcours sinueux) et au paramètre noté (d'une part, recouvrement par taxon, d'autre part de toute la végétation, de la litière, de l'eau libre, ...).

Elle est, à juste titre, très employée. Toutefois, un **reproche** qui peut être fait pour certaines utilisations est le manque d'étalement des bornes : 1/20 est trop élevé et 3/4 pas assez (l'amplitude n'étant que de 15) ; ainsi, certains auteurs retiennent d'autres bornes. Par exemple, si les espèces sont nombreuses, le risque est que la note "1" soit attribuée à toutes.

Diverses relations entre paramètres :

-pour les relevés de présence du feuillage : plus les échantillons sont petits et nombreux et plus le résultat se rapproche du recouvrement (ex. la ligne "permanente") mais ceci ne relève que les plantes dominantes si la surface échantillonnée reste faible par rapport à la surface de la station ou des dimensions des individus.

-pour les densités : si elle est faible, la surface échantillonnée doit être élevée (proche de celle de la station) pour les trouver (probabilité de détection)



La forme des échantillons : à surface égale, un échantillon allongé-étroit est plus représentatif de la station qu'un carré ou un cercle mais il y a plus d'effets de bordures. De même, à surface égale d'échantillonnage, plusieurs petits échantillons sont plus représentatifs qu'un seul en raison des agrégations de végétation (aléas de passer par un grand individu dominant l'échantillon).

Quand l'individu est difficile à évaluer, individus de grandes dimensions ou serrés, c'est souvent plus facile d'aborder directement la population par sa végétation (en fréquence ou recouvrement) plutôt que l'effectif.

Peuplement : si les densités ou fréquences diffèrent beaucoup entre taxons, des plans d'échantillonnages complémentaires optimisés par taxons peuvent être envisagés.

1.2. Distinction entre végétation et flore.

La caractérisation d'un peuplement est différente de celles de la végétation ou de la flore ; c'est parfois quelque peu intermédiaire entre les 2 concepts.

Tableau de comparaison entre les concepts de végétation et de flore.		
	A) végétation	B) flore
1) historique des notions fondamentales	surtout XIX ^e , Humboldt & Bonpland c.1810, Grisebach & Tchihatchef 1877, Drude & Poirault 1897, De Martonne	surtout depuis XVIII ^e
2) domaine	géographie	botanique floristique
3) définition	quantité de matière végétale ; (phytomasse aérienne et stratification) ; physionomie ; type(-s) de formation végétale (Grisebach) par les formes biologiques dominantes	inventaire des taxons inférieurs, quelle que soit leur fréquence dans la zone échantillonnée
4) principe de caractérisation	hauteur, voire saisonnalité ou persistance du feuillage des ligneux, ou saisonnalité des organes aériens d'herbacées ; voire inflammabilité ; forme biologique dominante	repérage des différentes espèces (souvent adultes pour une efficacité optimale, avec saisonnalité éventuelle de prospection ; rarement du stock de diaspores dans le sol, pollens, etc.)
5) extrêmes :		
-riche	exubérante, forte biomasse végétale, normalement dominance de ligneux hauts (grands arbres) et denses	beaucoup d'espèces ; souvent en même temps qu'individus de petite taille (herbacées rases et/ou sous-arbrisseaux)
-pauvre	"maigre" ; peu de biomasse, très rase et ou éparse, voire nulle (désert)	peu d'espèces, voire 1 seule (monospécifique)
6) déterminisme	surtout conditions pédo-climatiques (limitantes vs. optimales) = va des grandes zones climatiques du Monde, jusqu'à la pente le long d'une toposéquence (c.Grisebach) par régime hydrique du sol (réserve en eau, alimentation en eau, ETR) ; + anthropisation gérant éventuellement	surtout paléo-biogéographique de l'aire géographique (continent en particulier) ; éventuellement effet d'île (Pteridophytes vs. autres) ; parfois plus de calcicoles
7) cartographie	généralement 1 carte de répartition des types de végétation, à toutes échelles (monde, station)	-souvent 1 carte par taxon, de l'échelle mondiale à régionale (en présence/absence par maille) ; rarement carte pointée, détails d'une station -parfois carte de nombres d'espèces ou taxons selon divers critères

La richesse floristique est souvent inversement proportionnelle à l'espace vital des individus dominants.

zones terrestres, aquatiques (moins de 120 jours de submersion annuelle pour ligneux ou arbres), amphibiens

adaptations aux milieux : contraintes diverses (eau, température, vent, nutriments,...), certaines convergences vs. diversité d'adaptations cohabitants dans un espace vital

1.3. Représentativité.

La **surface de l'échantillon** par rapport à la surface de la zone d'étude est fort variable. On joue sur différents paramètres, ex. dimension d'échantillon(-s), forme, nombre. Les principaux **facteurs d'hétérogénéité de la zone** sont d'abord à apprécier, voire prendre en compte. Par ex., si des différences d'altitudes (absolues, de niveaux d'eau,...), il faut s'orienter vers un (ou plusieurs) **transects** où l'échantillonnage de fait généralement en continu ; la longueur de l'échantillon détermine la précision des données obtenues.

La **forme de l'échantillon** dépend de plusieurs choses :

-si l'étude est ponctuelle dans le temps, on privilégie la représentativité : ex. des échantillons longs et étroits (ex. minimisant l'effet d'agrégation), ex. 100 x 1 m pour une zone de 1 ha ; et le nombre d'échantillons peut être élevé.

-si le relevé est permanent (ex. 1 fois chaque année), il faut aussi minimiser les effets de bordure (rapport périmètre / surface de l'échantillon ; ainsi un grand carré réduit au mieux les aléas liés à l'incertitude des limites de l'échantillon d'un relevé au suivant dans le temps à cet emplacement).

Tableau de comparaison des formes d'échantillon surfacique. (juil 2022)		
	A) rond ou carré	B) allongé (ex. parcours, ligne)
1) principe : périmètre / surface	minimisé	élevé, plus de probabilité de passer (un peu) dans des zones d'hétérogénéité
2) effet de bordure	"	incertitude de limite d'échantillon plus risquée
3) but, avantages	renseigne les dominants, et plus de précision de bordures	optimise la surface prospectée et le temps d'échantillonnage
4) usages	mieux pour suivis permanents d'échantillon (d'emplacement)	meilleure validité statistique (surtout si ponctuelle dans le temps) ; pour des suivis éventuels, il faut un grand nombre d'échantillons non permanents

1.4. nombre d'échantillons par station :

Il faut évidemment une adéquation entre le protocole et l'objectif de l'étude : si l'objectif prioritaire est-il de caractériser une hétérogénéité de la station vs. simplement avoir un échantillon représentatif (et/ou comparatif) par station ; cette question se pose principalement pour la "quantité de végétation".

Les statistiques les plus rigoureuses sont permises par les dénombrements ou les biomasses dans un grand nombre de placettes (plutôt qu'un seul grand échantillon) ; mais ces statistiques ne sont valables que pour les espèces les plus fréquentes. Le nombre de placettes par station est fonction de la précision recherchée ; leur dimension dépend de l'objectif de l'étude et des moyens (ainsi, pour des raisons de commodité -c'est-à-dire pour éviter de marcher dans la placette-, dans les suivis non destructeurs, permanents, la dimension maximale est de 1 m² -pour les plantules au moins-). A l'inverse, les méthodes par distances ne permettent que des statistiques réduites (cf. DIGGLE P.J., BESAG J., TIMOTHY GLEAVES J., 1976 - Statistical analysis of spatial patterns by means of distance methods. *Biometrics* 32: 659-667).

1.5.le parcours de station :

Une station peut être prospectée par un **parcours** ; le long de celui-ci, l'utilisation d'une échelle de recouvrement ou d'une échelle densitaire donne une idée de la "moyenne" de la station. Cette dernière notion est valable si la distribution est régulière ou au hasard ; si l'agrégation est importante, la densité moyenne ne veut pas dire grand chose. Plus le parcours est long, plus la liste d'espèces est complète, et meilleure est l'évaluation des espèces les moins fréquentes. A surface d'échantillon équivalente, le parcours donne une meilleure évaluation qu'un carré.

Par commodité, la **bande** observée pour un parcours est souvent de 1 m de large. La longueur peut correspondre à des "diagonales" de la station, ou être plus réduite ou plus longue selon l'objectif et les moyens de l'échantillonnage.

1.6.relation entre **fréquence et recouvrement** :

Pour les mesures précises de fréquence, plus les échantillons sont petits et nombreux (en y notant simplement la liste floristique) et plus la mesure se rapproche du recouvrement ; mais ces données ne sont valables que pour les taxons dominants (car la surface relevée est faible par rapport à une méthode aréale) et à condition que les individus aient un minimum de développement.

1.6 bis.cas particulier des **plantules** par estimation visuelle :

Les échelles de densité et de fréquence se complètent bien. Pour rédiger le relevé, il est pratique d'utiliser un formulaire à double échelle (densité et fréquence) pour plantules : pour chaque taxon, il faut cocher les cases correspondantes. Pour plus de détail : CHICOUENE, 2000.

1.7.méthodes **permanentes** / destructrices :

Les mesures précises de biomasse (en particulier sèche) ou de biovolume sont généralement destructrices car les individus sont prélevés (sauf pour des plantes de type lentilles d'eau qui, après biolume, peuvent être remises à l'eau) ; de même, pour les plantules, le simple piétinement de l'observateur sur un échantillon trop grand (s'il faut marcher dedans pour compter) peut être destructeur. Les autres méthodes sont utilisables dans des protocoles de suivis "permanents" des échantillons.

Selon que l'objectif d'un protocole permanent est la différence statistique entre séries de stations ou la différence par station, la forme de l'échantillon n'est pas la même : si l'objectif est la différence par station, il faut minimiser les effets de bordure (c'est-à-dire préférer un carré à un parcours même si le carré est moins représentatif).

1.8.cas particulier des **relevés forestiers** :

Pour les essences (espèces arborescentes), il est possible de compléter un paramètre tel que l'abondance-dominance en donnant une idée (un chiffre significatif) du D.B.H. (diamètre à 1.3 m de hauteur) des troncs (un DBH de 0 signifie que les individus font moins de 1.3 m de haut) ; cette donnée peut être évaluée sur les individus dominants ou sur l'ensemble (ex. avec un intervalle de type "3-4 dm", ou "jusqu'à 4 dm" s'il a en plus des petits).

Des paramètres comme la surface terrière dépassent le cadre d'une évaluation habituelle de peuplement végétal.

1.9.remarques sur la "stratification" :

Des relevés par strates ne se justifient que dans le cadre d'une étude sur l'architecture des forêts et dépassent le cadre du présent sujet. Toutefois, il est à noter que certaines personnes font des relevés de peuplement végétal en se référant à ce qu'ils appellent des "strates" qui sont généralement plus des subdivisions liées aux formes biologiques (ex. "strate herbacée") ou à la taxonomie ("strate bryo-lichénique") ; le terme de strate est ici inadapté ; ce type de relevé est confus, à éviter.

1.10.les évaluations d'une population :

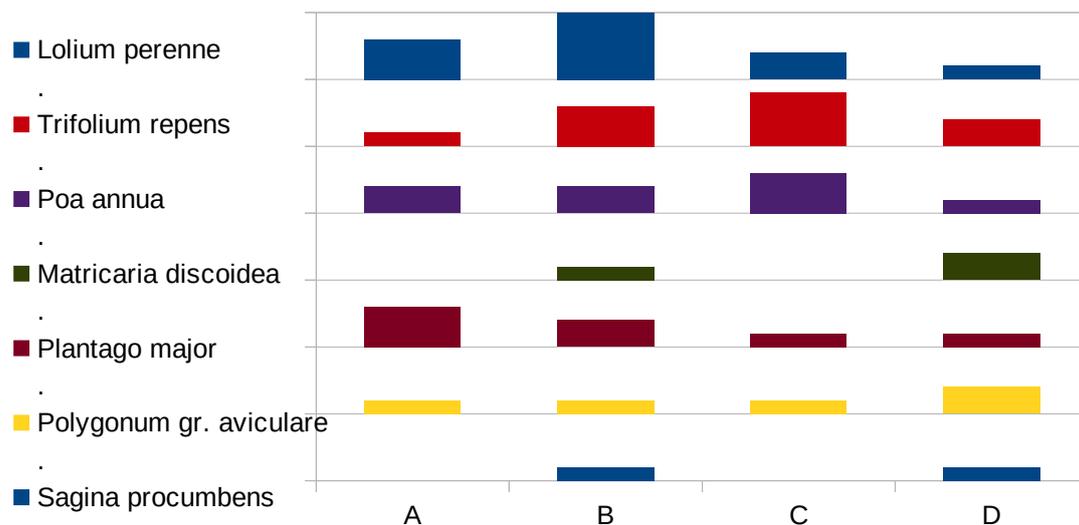
Ne servant pas à comparer les taxons d'une station entre eux, mais uniquement à caractériser un taxon en tant que tel dans une station, les méthodes peuvent être plus souples et variées. En particulier, les paramètres de densité peuvent porter, non pas sur des individus (pour des raisons variées), mais sur des organes ; ex.

- tiges dressées d'herbacées, (voire distribution des diamètres de pousses)
- feuilles surtout quand elles sont insérées au niveau du sol sur stolons ou rhizomes,
- fleurs -idem- (ex. tulipes)
- inflorescences (ex. d'orchidées), fruits,...

Ici, il faut souvent évaluer des contours de **station** dans un premier temps, et ensuite évaluer l'intérieur de la station.

Pour les **suivis** entre relevés (ex. entre années ou entre stades), il convient de s'adapter à chaque événement entre chaque relevé (ex. comparer des quantités de pousses à des effectifs d'infrutescences pour aborder le succès de la reproduction).

Parfois, la méthodologie est plus poussée et relève des méthodes de démographie.



Ex. de matrice en histogramme pour 7 taxons / 4 relevés.

2 - DEPOUILLEMENT D'UN LOT DE RELEVÉS de peuplement(-s).

Le tableau taxons/relevés avec le ou les paramètres notés dans les cases peut être intéressant en soi ou constitue une étape du dépouillement. Cette étape peut consister à ordonner les taxons et les relevés du tableau (pour faire une typologie simultanée) en fonction de critères variables.

2.1. Ordonner un tableau "taxons x relevés" :

Il est possible d'ordonner un tableau "taxons x relevés" en fonction d'un paramètre quantitatif ou de faire des lots de relevés en fonction de paramètres qualitatifs ; ces paramètres peuvent être floristiques ou mésologiques (ex. comparer un lot avec pâturage à un lot sans pâturage). Les lots de relevés peuvent être comparés par la statistique en particulier avec les histogrammes de dispersion du paramètre noté lors du relevé ou d'autres caractères des taxons (ex. descripteurs biologiques). Un tableau peut aussi être ordonné en fonction du premier axe ou des deux premiers axes d'une analyse de données (ex. 1 Analyse Factorielle des Correspondances qui assure un classement simultané des taxons et des relevés).

Les typologies établies peuvent être mixtes : floristiques et mésologiques (y compris géographiques). Pour certaines études la typologie est d'abord mésologique et ensuite on étudie la flore par milieu. On se méfiera des typologies uniquement floristiques ; le tableau est parfois dépouillé par des analyses de données qui ne renseignent que sur le baricentre, la méthode n'étant valable que si toutes les espèces ont la même fréquence ; de plus, on peut être tenté de chercher à définir des "unités" floristiques qui risquent de donner artificiellement une vision discontinue de la Nature (là où cela n'a pas lieu d'être).

2.2. Matrices statistiques :

Pour chaque taxon, il est par exemple possible de faire un diagramme de dispersion du paramètre (pouvant être visualisé par des histogrammes).

Tableau II : Ex. distribution de 100 échantillons avec l'échelle de Braun-Blanquet :

taxon \ A.D.	0	1	2	3	4	5
<i>Poa annua</i>	0	15	45	20	18	2
<i>Plantago major</i>	84	2	10	3	1	0

Ce tableau peut être présenté sous la forme d'histogrammes.

Avec des mesures permanentes, il est possible de construire différents types de tableaux (matrices) entre séries de données prises 2 à 2. Ces illustrations permettent de visualiser instantanément différents types de comportement des stations ; ensuite, les mécanismes ou explications des différentes situations sont à rechercher.

Tableau III : Ex. : un relevé piétiné l'an 1, non piétiné l'an 2 :

5	<i>Epilobium gr. tetr.</i>	-	-	-	-	-
4	-	<i>Trifolium repens</i>	-	-	-	-
3	-	-	<i>Poa annua</i>	<i>Lolium perenne</i>	-	<i>Agrostis murbeckii</i>
2	-	<i>Sagina proc. Plantago major</i>	-	-	-	-
1	<i>Lolium multifl. Plantago lanceo.</i>	-	<i>Chamomilla sua.</i>	-	<i>Polygonum aviculare ag.</i>	-
0	-	-	-	-	-	-
an 2 / an 1	0	1	2	3	4	5

On voit que *Lolium perenne* est stable (sur la diagonale), *Chamomilla suaveolens* et *Polygonum aviculare* ont diminué (sous la diagonale), les autres ont augmenté (voire sont apparues : 1^è colonne). Aucune espèce n'a disparu (la ligne "0" est vide).

Ce type de matrice est intéressant pour comparer un état initial et un état final, surtout quand le nombre d'espèces est élevé (>> 5 espèces). La diversité des comportements est évaluée d'emblée en voyant la matrice.

Tableau IV : Evolution d'une espèce dans 100 relevés, entre un état initial et un état final :

5	6
4	12	4
3	.	.	.	8	2	1
2	.	.	10	2	1	.
1	.	10	7	.	.	1
0	30	3	.	1	2	1
an 2/an 1	0	1	2	3	4	5

Ce tableau indique que peu de stations sont stables (= sur la diagonale), les autres ont diminué (= elles sont sous la diagonale) : la plante est en régression, elle a même disparu de 7 stations. La comparaison avec des événements survenus dans chaque station peut permettre de proposer des hypothèses expliquant le phénomène global.

2.3. Présentation en chiffres vs. figures.

Un tableau de chiffres peut généralement être présenté sur la forme de figures. Le plus souvent, les cases comportant des nombres peuvent être mises sous la forme de barres d'histogrammes (à échelle linéaire, log.,...). Parfois des courbes sont réalisables.

3 - La cartographie du peuplement végétal d'une station.

Comment l'envisager ?

Le souci fondamental est d'utiliser une méthode qui soit la plus **reproductible** possible.

En plus du peuplement s.s., les formations végétales peuvent être variées et faire l'objet d'une cartographie.

Si l'étude est mixte, floristique et écologique, il est parfois plus pratique de faire des cartes **par descripteurs** mésologiques d'abord (ex. profondeur d'hydromorphie du sol). Ensuite, on peut essayer de caler un exemple ou des exemples de relevés de peuplements végétaux par unité mésologique.

Quand la priorité est floristique, dans un but de gestion du peuplement végétal en particulier, il est généralement plus rigoureux (autrement dit plus reproductible : plus lisible par quelqu'un qui doit utiliser la carte sur le terrain, ou pour faire des suivis) d'envisager **une carte par taxon**, ceci pour certains taxons prioritaires (en extension -taxons "ingénieurs"- ou en régression dans la station). La carte par taxon peut renseigner :

- simplement sur **la présence** (ex. contour des fourrés de pruneliers dans une prairie)
- sur le niveau (ou l'état) de la population : hauteur, densité, recouvrement, phase de développement... aussi au préalable **des classes** sont à établir.

Une carte directement d'unités de "peuplements végétaux" (c'est-à-dire plurispécifique) est souvent **délicate** à élaborer et à utiliser par la suite ; il faut faire attention à ne pas employer une méthode qui suppose des limites tranchées là où les variations sont progressives, dans tous les sens ; les délimitations seraient dépourvues de signification.

Le **maillage** de la cartographie est défini en fonction de l'objectif de l'étude, lui-même dépendant des moyens ou méthodes possibles.

"pixel" de la carte : 2 façons

- quadrillage : le protocole est long ; il y a souvent un problème de repères du maillage ; il faut être à même de reproduire le maillage avec le moins d'incertitude possible sur sa position ; chaque case du maillage reçoit une qualification moyenne ;
- contours subjectifs de présence ou d'iso-hauteur, -densité... ; il est important de préciser l'incertitude dans l'emplacement des contours (ainsi des points GPS peuvent avoir une approximation supérieure à la dimension de station -si celle ci fait de l'ordre du m²-).

Conclusion : La méthodologie fonctionne en quelque sorte en rétroaction : les moyens à disposition conditionnent les protocoles, et vice-versa, et donc les buts de l'étude.



Daniel Chicouène

Retour page d'accueil 'plantouz' : <<http://dc.plantouz.chez-alice.fr/>>